



OBSERVATOIRE
DU SAHARA
ET DU SAHEL



ADAPTATION FUND

Adapt WAP

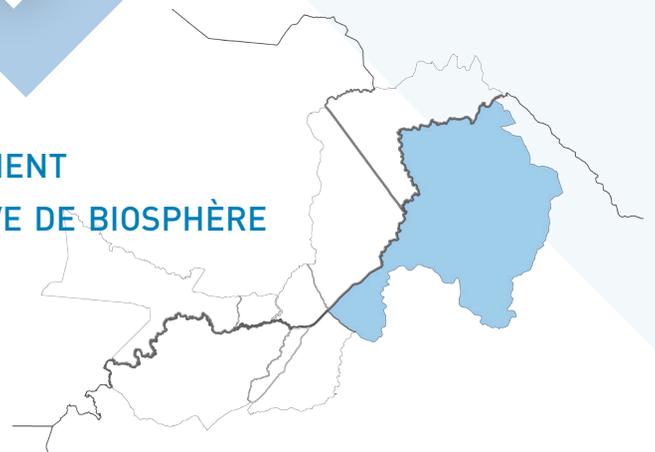
INTEGRATION DES MESURES
D'ADAPTATION AU CHANGEMENT
CLIMATIQUE DANS LA GESTION
CONCERTÉE DU COMPLEXE
TRANSFRONTALIER W-ARLY-
PENDJARI-WAP

PARC W
BÉNIN



ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT
CLIMATIQUE » DANS LE PAG DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE
TRANSFRONTALIÈRE W, BÉNIN



ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE » DANS LE PAG DE LA RÉSERVE DE BIOSPHERE TRANSFRONTALIÈRE W, BÉNIN

Mai 2023



Table des matières

Liste des tableaux.....	4
Liste des acronymes	4
Première partie Introduction générale	5
1.1. Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique.....	5
1.2. Objectifs de l'annexe technique	5
Deuxième partie Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans la RBTW/Bénin.....	6
2.1. Variabilités climatiques passées et futures.....	6
2.2. Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique.....	6
2.3. Options d'adaptation.....	7
2.4. Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le PAG/RBTW/Bénin.....	8
Troisième partie Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin	9
3.1. Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique du PAG/RBTW/Bénin	9
3.2. Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/RBTW/Bénin	11
3.2.1. Renforcement du système de gestion	11
3.2.2. Zonage, aménagement et infrastructures	12
3.2.3. Protection et surveillance	12
3.2.4. Développement et valorisation touristique de la RBTW/Bénin.....	12
3.2.5. Gestion des interfaces de la RBTW/Bénin /périphérie.....	12
3.2.6. Communication et visibilité du Parc.....	13
3.2.7. Recherche et suivi écologique.....	13
3.2.8. Education environnementale.....	14
3.2.9. Financement.....	14
3.2.10. Suivi évaluation	14
Quatrième partie Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin.....	15
4.1. Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe wap	15
4.1.1. Options d'adaptation transversales	15
4.1.2. Options d'adaptation sectorielles	15
4.1.3. Options prioritaires retenues.....	18
Références bibliographiques	24

Liste des tableaux

Tableau 1 - Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique	10
Tableau 2 - Exemple de thèmes de recherche sur le changement climatique	13
Tableau 3 - Options d'adaptation transversales identifiées pour la RBTW/Bénin	15
Tableau 4 - Options d'adaptation sectorielle identifiées pour la RBTW/Bénin.	16

Liste des acronymes

AP :	Aire Protégée
PACC-WAP :	Plan d'adaptation au Changement Climatique du complexe WAP
PAG :	Plan d'Aménagement et de Gestion
PFNL :	Produit forestier non ligneux
PTF :	Partenaires Techniques et Financiers
RBTW/Bénin :	Réserve de Biosphère Transfrontalière W du Bénin
SDA :	Schéma Directeur d'Aménagement
SP :	Secrétariat Permanent

Première partie | Introduction générale

1.1. Contexte et justification de l'élaboration de l'annexe technique

La Réserve de Biosphère Transfrontalière W du Bénin (RBTW/Bénin) est au cœur du complexe WAP et est l'un des principaux réservoirs de conservation, soumis à de nombreuses menaces se caractérisant par des sécheresses, des inondations, des feux sauvages de végétation, le braconnage, l'expansion des terres agricoles au détriment des surfaces forestières, la perte de services écosystémiques et la baisse du potentiel de séquestration du carbone. Du fait de la variabilité interannuelle élevée des précipitations dans la zone du complexe WAP, celle-ci constitue une destination à fort potentiel pour les migrants agricoles et le bétail transhumant (OSS, 2018) en raison de la disponibilité des ressources naturelles, augmentant ainsi la pression sur ces dernières. Pour faire face aux défis environnementaux et sociaux de gestion des ressources naturelles dans le complexe WAP, des outils de gestion tels que le Schéma Directeur d'Aménagement (SDA) ont été élaborés et accompagnés des Plans de Gestion et d'Aménagement (PAG) pour chacune des aires protégées dans les différents pays qui partagent ce complexe. La vulnérabilité croissante et les impacts du changement climatique sur les systèmes sociaux et écologiques du complexe WAP ont conduit à l'élaboration d'un plan d'adaptation au changement climatique. Ce plan recommande l'intégration de l'adaptation au changement climatique dans les outils de gestion du complexe (SDA et PAG).

Dans le contexte de la RBTW/Bénin, l'évaluation de l'intégration de l'adaptation au changement climatique a identifié des lacunes, indiquant le besoin d'affiner et de considérer explicitement l'adaptation au changement climatique dans la vision, les objectifs et les programmes opérationnels de son Plan de Gestion et d'Aménagement. Rappelons que le PAG de la RBTW, a été révisé pour la période de 2017-2026 et est en cours de validité. D'où la nécessité de développer une annexe technique pour accompagner et soutenir l'intégration de la dimension du changement climatique durant sa période de mise en œuvre par les gestionnaires du parc et les parties prenantes.

1.2. Objectifs de l'annexe technique

L'objectif de l'annexe, est de fournir aux gestionnaires et autres parties prenantes de mise en œuvre du PAG au niveau de la RBTW/Bénin, des approches pratiques sur la manière et le lieu de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans la planification, la mise en œuvre et le suivi du PAG de la RBTW/Bénin. Plus précisément, l'annexe :

- Présente un aperçu général de la variabilité climatique, des impacts et de la vulnérabilité des communautés et des écosystèmes naturels dans la zone de la RBTW/Bénin, ainsi que le niveau de la prise en compte du changement climatique ;
- Présente des approches pour rendre opérationnelle l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention du PAG de la RBTW/Bénin.

Deuxième partie | Etat des lieux de la prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans la RBTW/Bénin

Cette partie présente la variabilité passée et future du climat de la RBTW/Bénin et sa périphérie ainsi que les événements climatiques et leur impact sur les activités, les systèmes socio-écologiques et les actions d'adaptation développées. Elle résume également le niveau de prise en compte des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin.

2.1. Variabilités climatiques passées et futures

D'après le PACC du complexe WAP, l'évolution des températures et des précipitations dans le bloc W composante du Bénin montre une tendance à la baisse des précipitations et une tendance à la hausse des températures entre 1981 et 2019. On observe des fluctuations situées entre - 2,67 et 1,53 degrés pour les températures. Les précipitations, quant à elles, oscillent fortement entre 1,4mm et -1,56mm entre 1981 et 2017 (OSS, 2022). En termes de températures futures, on observe pour le scénario rcp4.5¹, une augmentation des températures minimales et maximales allant de 1 à 1,5°C pour les périodes 2030 et 2050. En revanche, dans le scénario rcp8.5², les configurations restent similaires, seules les valeurs du réchauffement doublent pratiquement, comparées à celles du scénario rcp4.5. La RBTW/Bénin fait partie de la zone du complexe où les températures seront extrêmes (OSS, 2022). Les projections des variations pluviométriques pour les scénarios rcp4.5 et rcp8.5 des périodes 2030 et 2050 montrent une baisse considérable des précipitations. La RBTW/Bénin fait partie de la zone du complexe où les déficits hydriques seront plus prononcés (OSS, 2022).

2.2. Impacts et vulnérabilités des systèmes socio-écologiques aux effets du changement climatique

Les modifications attribuables au changement climatique dans la zone de la RBTW/Bénin sont observées au niveau des moyens d'existence des populations locales et des écosystèmes naturels. D'après le PACC du complexe WAP, les impacts causés par ces événements climatiques dans cette zone sont pour le secteur agriculture et la sécurité alimentaire : la réduction de la fertilité des sols, le déficit en eau pour les exploitations agricoles, les risques de disparition des espèces moins résilientes, la perturbation du calendrier agricole, les insuffisances alimentaires, la destruction de l'exploitation et les baisses de rendements agricoles et de revenus. Pour les écosystèmes naturels, les impacts concernent la perte d'habitats d'espèces fauniques, l'augmentation de la mortalité des végétaux pérennes et herbacés, la migration d'espèces fauniques et la rareté des produits forestiers non ligneux (PFNL) sont les impacts identifiés. Quant au secteur de l'élevage, les principaux impacts sont les pertes importantes dans les cheptels bovins des éleveurs n'ayant pas pris de dispositions préventives adéquates, des mouvements pastoraux incontrôlés et le déficit des ressources en fourrage. Concernant l'activité de l'apiculture, les impacts causés par les événements climatiques sont le dérèglement de l'organisation de la colonie, la réduction de la quantité de ponte et la baisse de la production. Les impacts identifiés pour le secteur de la pêche sont la disparition de certaines espèces et la réduction de la quantité de poisson (OSS, 2022).

¹ Scénario de stabilisation dans lequel le forçage radiatif total est stabilisé avant 2100 par l'emploi d'une série de technologies et de stratégies de réduction des émissions de gaz à effet de serre.

² Scénario se caractérisant par une augmentation des émissions de gaz à effet de serre dans le temps, représentative des scénarios de la littérature conduisant à des niveaux élevés de concentration de gaz à effet de serre.

En termes de vulnérabilité, le PACC du complexe WAP indique que les écosystèmes naturels et ceux à sa périphérie sont vulnérables aux aléas climatiques tels que la sécheresse, les inondations et les feux sauvages de végétation. Selon les résultats, le bloc RBTW/Bénin est moins vulnérable aux inondations. En ce qui concerne les sécheresses, l'analyse considère le bloc RBTW/Bénin comme très vulnérable. Il en est de même pour les feux sauvages de végétation (OSS, 2022). Concernant les communautés vivant autour de la RBTW/Bénin, elles sont vulnérables aux effets au CC en raison de leur forte dépendance aux activités sensibles au climat telles que l'agriculture, l'élevage, les PFNL, la pêche, etc. D'après les résultats du PACC du complexe WAP, le degré de vulnérabilité est fort pour le secteur de l'agriculture pour ce qui est des événements climatiques tels que la sécheresse et les inondations. Pour l'élevage, le degré de vulnérabilité est très fort pour ce qui est de la chaleur excessive et des feux sauvages de végétation, et fort pour la sécheresse. Concernant le secteur de la pêche, le degré de vulnérabilité est très fort pour la sécheresse et la chaleur excessive, et fort pour les poches de sécheresse pendant la saison des pluies (OSS, 2022).

2.3. Options d'adaptation

En réponse aux effets du changement climatique, les communautés du monde entier adoptent différentes stratégies pour y faire face. D'après le PACC du complexe WAP, les stratégies mises en place par les communautés de la zone de la RBTW/Bénin pour s'adapter aux effets du changement climatique dans le secteur agricole, sont entre autres le calage du calendrier cultural selon les conditions climatiques de l'année, l'utilisation de semences améliorées/résistantes, l'extension des surfaces cultivables au détriment des pâturages et de la forêt, la mise en place de haies vives, le développement du maraichage et la pratique de la régénération naturelle assistée. Dans le secteur de l'élevage, les éleveurs utilisent différentes mesures pour s'adapter au changement climatique. C'est le cas par exemple des pratiques de transhumance, de l'utilisation des ligneux fourragers, du recours aux banques d'aliments de bétail et du stockage de fourrage. Par ailleurs, ces éleveurs font aussi le choix des races adaptées aux conditions climatiques et ont recours aux points d'eau aménagés contre les chaleurs excessives. Les bandes de pare-feu sont aussi des stratégies développées pour lutter contre les inondations et les feux sauvages de végétation. Les pêcheurs quant à eux font un changement d'activité, en faisant par exemple du maraichage, de la pisciculture pour ceux qui ont les moyens ou ont reçu un accompagnement. Le recours aux mares permanentes est aussi une stratégie d'adaptation des pêcheurs. Il faut noter aussi le creusage des mares et la fixation du filet contre les inondations et les feux sauvages de végétation comme étant des stratégies d'adaptation. Dans le secteur de la foresterie et faune, les principales mesures d'adaptation développées par les services techniques déconcentrés et certaines communautés sont : la réalisation des pare-feux, le reboisement et l'aménagement des points d'eau. La population locale impliquée dans les activités des PFNL fournit des efforts pour améliorer la chaîne de valeur, par exemple la transformation et la commercialisation du beurre de karité et de l'huile de *balanites*.

Toutefois, l'adaptation au changement climatique dans et autour de la RBTW/Bénin est contrainte par les facteurs suivants :

- Accès limité à l'information ;
- Ressources financières limitées et difficultés d'accès aux crédits ;
- Faible organisation des acteurs locaux ;
- Capacité technique limitée sur les stratégies de stockage et de déstockage ;
- Diversification limitée des sources de revenus ;
- Accès limité aux technologies appropriées pour l'adaptation au changement climatique.

2.4. Niveau de prise en compte des mesures d'adaptation dans le PAG/RBTW/Bénin

Le PAG/RBTW/Bénin constitue un document de cadrage stratégique et de planification opérationnelle pour la conservation, la protection et l'utilisation durable des ressources naturelles du parc W du Bénin. Cependant, les problèmes d'adaptation au CC ne sont pas considérés lors de la prise des mesures d'adaptation. Néanmoins, on note que la réserve de biosphère transfrontalière du W Bénin, en dehors des pressions anthropiques, est soumise à la variabilité climatique. La vision du PAG du parc W du Bénin porte sur une gestion durable et concertée des ressources naturelles et l'objectif général vise à « consolider les acquis de la gestion transfrontalière du bloc écologique du W ». Les mesures d'adaptation au changement climatique ne sont pas prises en compte au niveau de la vision et des objectifs visés. Néanmoins, les axes d'intervention/activités prévues, prennent en compte de manière partielle quelques aspects d'adaptation. L'arrangement institutionnel de la RBTW/Bénin ne donne aucune précision sur les institutions de gestion du changement climatique. La communication dans le PAG ne prend pas en compte les impacts du CC, la vulnérabilité et l'adaptation. Le programme de recherche du PAG ressort quelques aspects liés à la vulnérabilité et l'adaptation au changement climatique. Au regard de ce constat, il apparaît donc clairement que les gestionnaires de ce parc ont souvent accordé une attention aux effets du changement climatique dans le processus de gestion durable de cette aire protégée. Bien que les mesures d'adaptation soient prises en compte de manière superficielle, l'adaptation devra être intégrée de manière systématique en prenant en compte la vulnérabilité des systèmes socio-écologiques de ce parc.

Troisième partie | Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin

Les résultats de l'analyse du niveau de prise en compte de l'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin, indiquent un déficit en termes de prise en compte de la dimension adaptation au changement climatique. A cet égard, l'adaptation au changement climatique doit être intégrée de manière spécifique dans les axes d'orientation et de mise en œuvre de son PAG en impliquant à la fois les systèmes sociaux et écologiques. Ainsi, les gestionnaires de la RBTW/Bénin devront de plus en plus intégrer les mesures d'adaptation dans leur approche d'intervention, au lieu de maintenir les systèmes de gestion existants qui sont basés sur la préservation de la biodiversité. Pour ce faire, les éléments clés de planification de gestion suivants, sont à prendre en compte. Ces éléments consistent à (i) réviser les buts et objectifs existants du point de vue du changement climatique afin d'adopter des objectifs tournés vers l'avenir ; (ii) évaluer la vulnérabilité au changement climatique et utiliser ces informations pour des actions pour l'adaptation ; et (iii) renforcer les capacités d'adaptation des écosystèmes et des communautés et assurer le suivi de l'efficacité des actions. Ce type de démarche offre l'opportunité d'innover et de positionner les espaces naturels protégés au cœur des stratégies d'adaptation territoriales, mettant en évidence les bénéfices qu'elles procurent.

Cette partie présente l'approche pour orienter le processus d'intégration de l'adaptation au changement climatique dans l'outil de gestion de la RBTW/Bénin. Le processus d'intégration devra mobiliser des informations appropriées pour aider et guider l'opérationnalisation de l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique.

Les objectifs de l'intégration de ces mesures visent principalement à :

- Intégrer de manière précise l'adaptation au changement climatique dans les axes d'intervention du PAG/RBTW/Bénin ;
- Eviter la duplication ou le chevauchement des actions d'adaptation et des actions existantes dans les axes d'intervention ;
- Renforcer la synergie entre les actions d'adaptation et les actions existantes dans les axes d'intervention.

3.1. Intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique du PAG/RBTW/Bénin

En réponse aux lacunes et insuffisances identifiées dans les axes d'intervention stratégique du PAG/ RBTW/Bénin en matière de prise en compte des mesures d'adaptation au CC, il est nécessaire d'intégrer l'adaptation au changement climatique de manière appropriée dans la vision, la problématique et les objectifs du PAG. En adoptant une stratégie d'adaptation, les gestionnaires de la RBTW/Bénin doivent mettre en œuvre des actions concrètes et cohérentes pour augmenter la résilience des écosystèmes naturels et des communautés.

Tableau 1 - Processus d'intégration des mesures d'adaptation au niveau stratégique

Éléments stratégiques dans le PAG	Intégration de l'adaptation au CC
<p>Problématique et enjeux :</p> <p>Dans le PAG/RBTW/Bénin, la problématique indique : Les écosystèmes forestiers et les communautés qui vivent à la périphérie de la RBTW/Bénin sont vulnérables et subissent les impacts du changement climatique</p>	<p>Problématique et enjeux ACC :</p> <p>Bien que la problématique dans le PAG/RBTW/Bénin ressorte certains aspects de gestion durable de la biodiversité, il sera nécessaire, pendant le processus de révision du PAG/RBTW/Bénin, de documenter des sections sur l'évolution climatique de la zone ainsi qu'un listing des effets du CC sur les écosystèmes naturels (faune et flore) et sur les secteurs d'activité clés des communautés. Par exemple, fournir des informations sur les espèces fauniques vulnérables, la surexploitation des ressources naturelles exacerbée par les effets du CC qui impactent les AGRs des populations, les conflits Homme-Faune engendrés par la migration de la faune sauvage vers des zones plus favorables etc...</p>
<p>Vision :</p> <p>D'après le PAG/RBTW/Bénin, la vision est : D'ici 2032, la conservation de la biodiversité de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W est un modèle d'intégration sous régional et de gouvernance environnementale réussi.</p>	<p>Vision avec l'ACC :</p> <p>Pour une prise en compte des aspects du CC au niveau de la vision, les gestionnaires pourront par exemple reformuler la vision ainsi : A l'horizon 2032, la conservation de la biodiversité de la Réserve de Biosphère Transfrontalière du W/Bénin est un modèle d'intégration sous régional et de gouvernance environnementale réussi contribuant au renforcement de la résilience des populations locales et des écosystèmes naturels, grâce à la mise en œuvre des mesures d'adaptation au changement climatique</p>
<p>Objectifs :</p> <p>Les objectifs actuels du PAG/RBTW/Bénin ont le potentiel de contribuer à l'adaptation au CC. Néanmoins ils nécessitent une intégration explicite de l'adaptation au CC</p>	<p>Objectifs avec l'ACC :</p> <p>Dans le contexte du changement climatique, les objectifs poursuivis par le PGA/RBTW/Bénin devront permettre :</p> <ul style="list-style-type: none"> • D'appuyer le développement socio-économique résilient au changement climatique des populations riveraines • D'assurer la résilience écologique des écosystèmes de la RBTW/Bénin

Résultats attendus :

Les résultats attendus inscrits dans le PAG/RBTW/Bénin concourent à la gestion durable. L'atteinte de ces résultats devra intégrer l'adaptation au CC

Résultats attendus avec l'ACC :

Lors de la révision des objectifs pour une prise en compte la résilience au changement climatique, l'inclusion d'un résultat attendu sur l'adaptation au changement climatique sera nécessaire. Ainsi, les gestionnaires du RBTW/Bénin pourront formuler un résultat attendu comme celui présenté ci-dessous :

- La résilience des populations riveraines et des écosystèmes naturels du RBTW/Bénin est renforcée.

3.2. Intégration des mesures d'adaptation au niveau des programmes/actions d'intervention du PAG/RBTW/Bénin

Le processus d'intégration de l'adaptation au CC dans les programmes/axe d'intervention du PAG/ RBTW/Bénin exige une réflexion profonde sur la façon d'intégrer l'adaptation. Les points d'analyse devront être guidés vers les « fenêtres d'opportunités » adéquates pour l'intégration de l'adaptation au changement climatique. L'élaboration/révision des programmes/axes d'intervention en matière d'adaptation devront prendre en compte les menaces et les besoins spécifiques du parc, et être capables de répondre aux impacts climatiques les plus significatifs. L'intégration de mesures climatiques et de l'adaptation au climat au sein de processus existants peut permettre de surmonter ces difficultés et d'associer des besoins d'adaptation à plus long terme à des défis à court terme pour la conservation de la biodiversité.

3.2.1. Renforcement du système de gestion

Le système de gestion actuel de la RBTW/Bénin doit être renforcé pour répondre aux défis croissants, y compris les impacts du changement climatique et l'adaptation. Ainsi, la capacité des ressources pour la gestion du parc doit être renforcée techniquement et financièrement afin de prendre en compte l'adaptation au changement climatique. A cet égard, les gestionnaires du parc pourront envisager une évaluation des effets du changement climatique sur les systèmes socio écologiques qui fera désormais partie d'un l'élément central de gestion de la RBTW/Bénin. De même, ils devront envisager l'élaboration de programmes de suivi des effets du changement climatique qui aideront à mieux orienter la gestion du parc en matière d'adaptation. L'objectif opérationnel poursuivi pour le renforcement du système de gestion de la RBTW/Bénin lié à la mobilisation des ressources humaines et financières s'avère indispensable pour assurer une administration et une gestion efficace du parc et doit prendre en compte les besoins de réponse au changement climatique.

La stratégie clé d'intervention pour le renforcement des capacités des gestionnaires du parc doit prendre en compte des modules de formation axés sur l'intégration de l'adaptation au changement climatique. En ce qui concerne l'augmentation de la taille du personnel, l'accent doit être mis sur l'identification des personnes ayant des capacités en analyse du contexte climatique de la situation du parc (espèces fauniques vulnérables, vulnérabilité des communautés et écosystèmes naturels).

3.2.2. Zonage, aménagement et infrastructures

Selon les projections, le changement climatique devrait affecter les ressources en eau et les pâturages du parc du fait des longues périodes de sécheresse. Les mesures d'adaptation nécessitent l'amélioration des infrastructures pour une meilleure gestion de l'eau. Cela nécessite une planification adéquate de l'utilisation des terres. La planification liée à l'aménagement en général doit tenir compte de la variabilité du changement climatique y compris l'aménagement des parcours de transhumance. Ainsi, l'élaboration d'un micro-zonage est essentiel pour le parc. Ce micro-zonage permettra non seulement de sécuriser l'aire protégée, mais aussi de définir concrètement l'utilisation des terres à la périphérie du parc.

L'un des objectifs opérationnels du zonage devrait fortement tenir compte du changement climatique, tels que :

- Organiser l'espace du parc conformément à sa vocation et aux objectifs de gestion poursuivis dont l'adaptation au changement climatique.
- Renforcer la stratégie d'intervention liée à l'aménagement et/ou entretien des points d'eau pour tenir compte de la durée croissante de la sécheresse.

3.2.3. Protection et surveillance

Il est nécessaire de surveiller les événements liés au climat, tels que les feux de brousse, les inondations, etc., à l'intérieur et en périphérie du parc. L'objectif opérationnel poursuivi dans le cadre de la surveillance est l'appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche. Concrètement, il s'agira de consolider la stratégie de surveillance en intégrant l'élaboration et la mise en œuvre d'un système d'alerte des feux sauvages de végétation.

3.2.4. Développement et valorisation touristique de la RBTW/Bénin

Le potentiel touristique naturel et culturel dans la zone de la RBTW/Bénin est encore mal connu et de nombreuses espèces sont menacées d'extinction (faune et flore) en raison de la dégradation généralisée et continue des écosystèmes naturels. Cette pression sur les ressources accroît la vulnérabilité de la RBTW/Bénin face aux effets du changement climatique. Or la valorisation touristique du patrimoine naturel et culturel comme activité génératrice de revenus peut aider à soutenir durablement l'adaptation et la résilience au changement climatique. Ainsi, les gestionnaires de la RBTW/Bénin devront explorer des pistes pour valoriser les biens et services des écosystèmes forestiers qui sont pertinents pour le bien-être local et la résilience. A cet égard, ils devront par exemple envisager le développement de projets de professionnalisation de l'écotourisme à travers la mise en place d'un mécanisme de valorisation du patrimoine naturel et culturel dans la zone de la RBTW/Bénin.

La stratégie sera de développer l'écotourisme en tenant compte de la variabilité des précipitations et des températures dans la planification des activités et des impacts du changement climatique dans la construction des infrastructures.

3.2.5. Gestion des interfaces de la RBTW/Bénin /Périphérie

Comme la majorité des aires protégées ont été créées dans le but de protéger et de conserver intact le patrimoine naturel de l'espace circonscrit, il est important de passer d'un paradigme de gestion assumant une certaine stabilité des écosystèmes à une gestion embrassant une biogéographie dynamique. A cet égard, la gestion des interfaces aires protégées-périphérie est importante pour garantir la viabilité des ressources naturelles d'une part et pour assurer la cohésion avec les populations riveraines d'autre part. La gestion d'interface contribuera à accroître la résilience des communautés et des écosystèmes du parc au travers la mise œuvre d'activités visant à améliorer la résilience des populations aux effets du changement climatique.

L'objectif opérationnel clé de cet axe sera de contribuer à l'amélioration des conditions de vie des populations riveraines.

La stratégie d'intervention consistera à promouvoir des pratiques de l'élevage, de l'agriculture, l'apiculture, et d'autres AGRs résilientes au changement climatique à travers la vulgarisation de bonnes pratiques et de technologies adaptées. Dans ces différents secteurs, les gestionnaires du parc pourront envisager i) de mettre en œuvre des actions de renforcement des capacités, de communication, de sensibilisation et de structuration pour la protection de l'environnement ; ii) de mettre en place des actions de préservation et/ou restauration des écosystèmes ; et iii) de soutenir le développement d'activités génératrices de revenus soucieuses de la durabilité environnementale.

3.2.6. Communication et visibilité du parc

Il est nécessaire d'améliorer la visibilité du parc sur la problématique et les enjeux du changement climatique. Cette communication sera importante pour engager les parties prenantes au niveau de la gestion du parc. Ainsi, il sera important de mettre en œuvre des actions de sensibilisation et d'appui qui conduiront à internaliser les mesures d'adaptation dans les activités de production ou de service et d'utilisation des ressources naturelles. Ces actions pourront entre autres être : (i) les campagnes d'information et de sensibilisation de masse à travers des réunions au niveau des zones de forte pression sur les ressources naturelles ; (ii) l'organisation de groupes de discussion et d'échanges avec les communautés et ; (iii) la mise en place de tests de démonstration et de vulgarisation des bonnes pratiques d'adaptation dont les impacts conduiraient à adopter les technologies résilientes au changement climatique.

L'objectif sera de faire de l'adaptation au changement climatique l'un des principaux domaines thématiques dans la stratégie de communication de la RBTW/Bénin avec pour objectif d'accroître la visibilité aux niveaux local, national et international. Pour atteindre l'objectif, il est donc nécessaire d'élaborer une stratégie de communication dont l'adaptation au changement climatique constitue un domaine thématique clé.

Tableau 2 - Exemples de thèmes de recherche sur le changement climatique

No	Thèmes de recherche	Résultats/ produit attendu
1	Variabilité des paramètres climatiques	Information sur la variabilité des paramètres climatique
2	Vulnérabilité des écosystèmes et des communautés au changement climatique	Information sur la vulnérabilité des écosystèmes et communautés au changement climatique
	Espèces fauniques et floristiques vulnérables	Information sur le degré de vulnérabilité
3	Impacts du changement climatique	Information sur les impacts du changement climatique
4	Adaptation au changement climatique	Information sur les mesures d'adaptation au changement climatique

3.2.7. Recherche et suivi écologique

Les résultats de la recherche et du suivi du climat sont indispensables pour une bonne planification des activités d'aménagement et de valorisation d'une aire faunique. En matière d'adaptation au CC, Il est recommandé d'effectuer le suivi et le monitoring des effets du changement climatique sur les espèces jugées vulnérables et sur les processus à risque afin de soutenir un éventail d'options d'adaptation. Lorsqu'il est difficile d'instaurer des programmes de suivi, il serait pertinent de mettre en place un système de veille écologique permettant d'anticiper et de connaître les changements afin de déterminer les actions à entreprendre pour faire face aux

enjeux. L'un des objectifs de la recherche et du suivi écologique sera de suivre l'évolution des paramètres météorologiques et des espèces fauniques vulnérables aux effets du changement climatique dans la zone de la RBTW/Bénin.

En ce qui concerne le changement climatique, les informations à générer devront porter sur la variabilité du changement climatique (températures, précipitations, vents, etc.), la vulnérabilité (populations et écosystèmes), les impacts et l'adaptation des communautés et des écosystèmes naturels y compris la faune sauvage. Le manque de connaissances ou l'incertitude sur la manière dont les communautés, les espèces fauniques et les écosystèmes naturels interagissent aux effets du changement climatique justifie la mise en œuvre d'une gestion adaptative. De plus, dans un contexte de changement climatique, il est important d'utiliser une gestion flexible permettant d'ajuster les actions de gestion en fonction des nouvelles connaissances et des résultats de suivi. Ces études peuvent être réalisées lors de l'évaluation à mi-parcours de la mise en œuvre du PAG. Les résultats de la recherche et du suivi du climat sont indispensables pour une bonne planification des activités d'aménagement et de valorisation d'une aire faunique.

3.2.8. Education environnementale

Les communautés riveraines doivent être sensibilisées aux problèmes environnementaux, notamment aux impacts du changement climatique et à l'adaptation. En outre, les communautés doivent réduire leur dépendance vis-à-vis des ressources du parc en développant des sources de revenus alternatives résilientes au changement climatique afin de faire face à la pauvreté.

Les objectifs opérationnels comprendront :

- Le renforcement de la prise de conscience de tous les acteurs riverains de la RBTW/Bénin vis-à-vis des problématiques environnementales et du changement climatique ;
- La contribution au développement socio-économique résilient des populations riveraines de la RBTW/Bénin.

Les actions concrètes à entreprendre pour atteindre les objectifs opérationnels ci-dessus indiqués portent essentiellement sur la promotion de l'éducation sur le changement climatique et des activités génératrices de revenus pour renforcer la capacité d'adaptation de la population.

3.2.9. Financement

La mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique identifiées pour la zone de la RBTW/Bénin nécessite des ressources financières supplémentaires à ajouter au budget du PAG. Cela suppose une approche organisée pour mobiliser des ressources aux niveaux national et international qui devrait être coordonnée à travers le SDA et/ou le PACC-WAP.

Les stratégies d'intervention existantes dans le cadre de cet axe devraient inclure et explorer les opportunités de financement climatique. Par exemple, le Fonds vert pour le climat (GCF). L'un des grands acquis pour les gestionnaires du parc serait de suivre la démarche de mobilisation des ressources proposée dans la stratégie de mobilisation des ressources financières pour le complexe WAP.

3.2.10. Suivi-évaluation

Le suivi et l'évaluation de la mise en œuvre des activités d'adaptation au changement climatique doivent être intégrés dans l'architecture de suivi et d'évaluation du PAG/RBTW/Bénin. Les indicateurs de suivi et d'évaluation dans le temps et l'espace doivent être définis en utilisant une approche participative lors de la planification des activités. Les quatre catégories d'indicateur suivants peuvent être prises en compte : les indicateurs de la gestion du risque climatique ; les indicateurs de résilience et indicateurs connexes ; les indicateurs de bien-être humain, et les indicateurs climatiques.

Quatrième partie | Activités complémentaires à l'intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans le PAG/RBTW/Bénin

En plus de l'intégration des mesures d'adaptation dans la partie opérationnelle du PAG/RBTW/Bénin, cette partie met en évidence les activités/options d'adaptation qui ont le potentiel de contribuer de manière complémentaire à l'intégration de l'adaptation au CC dans la zone. La première section donne un aperçu sur les options d'adaptation transversales et sectorielles à l'échelle du complexe WAP. La deuxième section identifie deux options prioritaires pour renforcer la résilience des communautés aux effets du changement du CC.

4.1. Aperçu des options d'adaptation identifiées pour le complexe WAP

4.1.1. Options d'adaptation transversales

Le tableau 3 communique les liens qui existent entre les options d'adaptation transversales et les axes d'intervention du PAG y compris les potentiels acteurs de mise en œuvre.

Tableau 3 - Options d'adaptation transversales identifiées pour la RBTW/Bénin

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Sensibilisation et renforcement des capacités des populations locales et autres acteurs locaux sur les effets du changement climatique et des mesures à prendre pour améliorer la résilience.	Sensibiliser et renforcer les capacités des populations et autres acteurs en vue d'améliorer leur résilience aux effets du changement climatique.	<ul style="list-style-type: none"> - Communication et visibilité du parc - Education environnementale et développement socio-économique 	Services sectoriels déconcentrés, agriculture, pêche, élevage, services de météo nationale, gestionnaires du parc, OSC, associations, communautés, radios communautaires, PTF
Développement de systèmes d'accès au crédit	Créer des opportunités d'accès au crédit pour inciter les investissements résilients au climat dans les différents secteurs d'activités socio-économique	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées 	Coopératives, institutions de microfinance locales, OSC, PTF, populations locales, direction du parc

4.1.2. Options d'adaptation sectorielles

Le tableau 4 communique les liens qui existent entre les options d'adaptation sectorielles et les axes d'intervention du PAG y compris les potentiels acteurs de mise en œuvre.

Tableau 4 - Options d'adaptation sectorielle identifiées pour la RBTW/Bénin

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Agriculture et Sécurité Alimentaire			
Assurance d'une disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse pour la diversification des cultures à travers la promotion de la petite irrigation	Améliorer la résilience des systèmes de cultures en assurant la disponibilité de l'eau pendant les longues périodes de sécheresse	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique 	Services déconcentrés d'agriculture, Centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, Directions du parc
Promotion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, aux températures élevées et au stress de chaleur	Développer et promouvoir des systèmes de cultures résilients aux sécheresses ou au manque d'eau induits par les conditions climatiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique 	Services déconcentrés d'agriculture, centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, direction du parc
Appui au renforcement des capacités sur les bonnes pratiques d'exploitation et de valorisation durable des PFNL	Contribuer à l'amélioration des sources de revenu afin de renforcer la sécurité alimentaire des populations locales par la valorisation et l'utilisation durable des PFNL	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Services déconcentrés d'agriculture, centres de recherche spécialisés, populations locales, OSC, PTF, direction du parc
Elevage			
Appui à la lutte contre les feux sauvages de végétation pour éviter la destruction des réserves fourragères de la saison sèche	Contribuer à la conservation des réserves fourragères disponibles pendant la saison sèche	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et développement socio-économique - Protection et surveillance 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Appui à la création de banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus de récolte	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques.	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires
Appui à l'aménagement des plans et points d'eau pastoraux	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Zonage, aménagement et infrastructures 	Services sectoriels déconcentrés de l'élevage, services de météo nationale, direction du parc, OSC, populations locales, communautés, radios communautaires
Foresterie et Faune			
Sensibilisation et renforcement de capacités des communautés du complexe WAP pour la prévention et la lutte contre les feux sauvages de végétation	Contribuer à la lutte contre la prolifération des feux sauvages de végétation en vue de limiter l'impact des feux sur les écosystèmes forestiers	<ul style="list-style-type: none"> - Education environnementale et développement socio-économique 	Secrétariats permanents, sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, Services de météo nationale, direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires
Appui à la restauration des paysages dégradés par la plantation d'espèces forestières résilientes aux effets du changement climatique	Réduire la vulnérabilité des écosystèmes forestiers et faire du changement climatique une opportunité de développement du secteur	<ul style="list-style-type: none"> - Recherche et suivi écologique - Education environnementale et développement socio-économique - Zonage, aménagement et infrastructures 	Secrétariats permanents sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de météo nationale, Direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires

Options	Objectif général	Axe d'intervention concerné	Acteurs responsables de la mise en œuvre
Apiculture			
Appui à la promotion de l'apiculture durable	Contribuer à l'accroissement de revenus des populations et à la restauration des paysages sous l'effet de la pollinisation des abeilles	Gestion des périphéries des aires protégées	Secrétariats permanents sectoriels nationaux et déconcentrés - foresterie et environnement, services de météo nationale, Direction du parc, OSC, communautés, radios communautaires
Appui à la lutte contre les maladies des abeilles	Contribuer à la promotion de l'apiculture intensive et durable à travers la lutte contre les maladies des abeilles.	<ul style="list-style-type: none"> - Gestion des périphéries des aires protégées - Education environnementale et développement socio-économique 	Secrétariats permanents sectoriels, nationaux et déconcentrés, foresterie et environnement, chercheurs, OSC, communautés, radios communautaires

4.1.3. Options prioritaires retenues

La RBTW/Bénin fait face à plusieurs facteurs qui entravent sa gestion durable : notamment la persistance du braconnage, l'avancée du front agricole, la pression pastorale récurrente, la prospection minière, la croissance démographique de plus en plus forte occasionnant la colonisation agricole des interfaces aires protégées/périphéries W, les feux de végétation incontrôlés, l'exploitation forestière et la récolte non durable des produits forestiers non ligneux, la pollution des sols et des eaux résultant de l'utilisation massive des pesticides et autres intrants chimiques et la variabilité climatique. Bien qu'il soit évident que certaines actions soient mises en œuvre par les gestionnaires du parc pour lutter contre le braconnage, la transhumance, la coupe illicite du bois et les incursions des pratiques agricoles dans le parc, il est vrai que certaines options d'adaptation au changement climatique peuvent contribuer à atténuer la pression sur les ressources naturelles dans un contexte de sécheresses prolongées et de variabilités climatiques.

A cet égard, deux options d'adaptation prioritaires ont été identifiées pour renforcer la résilience des populations et des systèmes naturels aux effets du changement climatique dans la zone de la RBTW/Bénin. Ces options identifiées, font suite aux consultations effectuées au niveau de la zone de la RBTW/Bénin et s'inscrivent dans le cadre de l'élaboration du Plan d'Adaptation au Changement Climatique (PACC) du complexe WAP. Le choix de ces deux options d'adaptation a été également guidé par l'analyse critique de la situation d'ensemble du parc qui donne des orientations sur les actions prioritaires à entreprendre pour sa gestion durable³. Ces deux options d'adaptations prioritaires pour le parc visent à limiter la pression sur les ressources naturelles - à l'intérieur du parc et en zone périphérique - par l'amélioration des moyens d'existence des communautés, et à contribuer à lutter contre les effets du changement climatique observés dans la zone du complexe WAP en général et en particulier dans la zone de la RBTW/Bénin.

³ PAG de la RBTW/Bénin

Les tableaux ci-dessous présentent les fiches d'idées de projet des deux options d'adaptation prioritaires pour la RBTW/Bénin et sa périphérie.

FICHE DE PROJET N°1

Secteur : Agriculture et sécurité alimentaire	
Option d'adaptation : Promotion de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, aux températures élevées et au stress de chaleur	
Titre du projet : Vulgarisation de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, aux températures élevées et au stress de chaleur	
<p>Justification du projet</p> <p>L'agriculture pratiquée à la périphérie de la RBTW/Bénin est de type extensif avec une dominance des cultures vivrières, notamment céréalières (mil, sorgho, maïs) caractérisées par une forte consommation en espace liée essentiellement à la pratique agricole sur brûlis et la faible utilisation des intrants agricoles. Les longues saisons sèches et l'irrégularité entre la saison des pluies et la saison sèche affectent les cycles de culture (plantation, germination, croissance et maturité), affectant ainsi la productivité agricole dans la périphérie du parc. Le développement des systèmes de culture résistants à de telles conditions est impératif pour les agriculteurs à la périphérie de la RBTW/Bénin. Cela permettra d'augmenter le niveau de productivité et les revenus des paysans agriculteurs seront améliorés, par conséquent les pressions sur les ressources naturelles seront réduites.</p>	
Objectif général	Développer et promouvoir des systèmes de cultures résilients aux sécheresses ou au manque d'eau induits par les conditions climatiques
Objectif spécifique	OS1 : Promouvoir de nouvelles variétés de cultures adaptées aux sécheresses, aux températures élevées et au stress hydrique
Faisabilité technique et financière	<p>Faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Maîtrise des nouvelles variétés et des conditions de culture en champs • Existence de l'encadrement par les services techniques décentralisés • Besoins exprimés par les agriculteurs lors des missions de terrain
	<p>Faisabilité financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des partenaires techniques et financiers (GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, GCF etc.) • Apport de l'Etat • Apport des collectivités territoriales riveraines à la RBTW/Bénin • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs à la périphérie
Activités	
A1 : Identification des espèces appropriées résistantes à la sécheresse	
A2 : Vulgarisation et facilitation de l'accès aux intrants par les agriculteurs	
A3 : Renforcement des capacités sur l'utilisation des technologies améliorées	

Résultats attendus	Indicateurs de suivi
R1 : Les espèces résistantes à la sécheresse sont identifiées	<ul style="list-style-type: none"> - Liste des espèces résistantes identifiées pour la zone de la RBTW/Bénin - Nombre de champs semenciers créés
R2 : Les agriculteurs ont à leur disposition des intrants	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'agriculteurs ayant reçu les intrants
R3 : Les agriculteurs sont formés sur les technologies améliorées	<ul style="list-style-type: none"> - Existence d'un programme de formation - Nombre d'ateliers/séminaires organisés pour le renforcement des capacités - Nombre d'agriculteurs formés/recyclés sur les technologies améliorées
Arrangement institutionnel	
Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires de la RBTW/Bénin, les services techniques déconcentrés de l'agriculture, les communes, et les partenaires techniques et financiers.	
Mécanismes de suivi-évaluation	
<ul style="list-style-type: none"> • Missions de terrain • Publication de rapport • Mise en place d'un dispositif de suivi-évaluation au niveau local 	
Risques pouvant entraver la mise en œuvre du projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans le financement • Retard dans le décaissement des fonds • Non implication des populations 	
Durée et Calendrier	Cinq (05) ans
Budget et source de financement	600 000 USD

FICHE DE PROJET N°2

Secteur : Elevage	
Option d'adaptation N°3 : Appui à l'aménagement des points d'eau pastoraux et création des banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus des récoltes	
Titre du projet : Aménagement des points d'eau pastoraux et création des banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus des récoltes	
<p>Justification du projet</p> <p>L'élevage pratiqué dans le bloc de la RBTW/Bénin est dominé par le système extensif donc tributaire des ressources naturelles au plan alimentaire. Les pâturages naturels herbacés, aériens et les résidus cultureux constituent de loin les ressources alimentaires les plus exploitées. Du fait du manque crucial de zones pastorales dans les périphéries du parc, il est très souvent enregistré des incursions des troupeaux transhumants dans la RBTW/Bénin engendrant naturellement des conflits entre les pasteurs (bergers) et les services forestiers, les concessionnaires et les guides de chasse et les membres des AVIGREF. Cette diminution de la production fourragère et la réduction des espaces pastoraux est en grande partie liée aux événements climatiques, ce qui entraîne une dissémination du cheptel. Les éleveurs sont affectés par l'insuffisance des produits de l'élevage avec comme conséquence l'extrême pauvreté des populations et la malnutrition des groupes vulnérables (femmes, enfants...).</p>	
Objectif général	Contribuer à l'amélioration de la production agro-sylvo-pastorale en vue de promouvoir la sécurité alimentaire et d'atténuer les effets néfastes liés aux facteurs climatiques et anthropiques.
Objectifs spécifiques	<ul style="list-style-type: none"> • OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale • OS2 : Création des banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus de récoltes
Faisabilité technique et financière	<p>Faisabilité technique :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Existence d'un comité local de gestion par commune • Existence de l'encadrement par les services techniques • Maîtrise des techniques de développement des parcelles fourragères et de conservations des résidus de récoltes • Besoins exprimés par les éleveurs lors des missions de terrain
	<p>Faisabilité financière :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Appui des PTF (Fonds d'Adaptation, GIZ, PNUD, UICN, OSS, FSOA, UNESCO, WWF, BAD, UEMOA, Union Européenne, GCF etc.) • Apport de l'Etat • Apport des collectivités • Apport des communautés bénéficiaires ; • Existence d'un certain nombre de projets et ONGs dans la zone du projet
OS1 : Développement de l'hydraulique pastorale	

Activités	
A1 : Création d'abreuvoirs collectifs pour l'abreuvement des animaux pendant la saison sèche et pendant les évènements climatiques	
A2 : Mise sur pied des comités locaux de gestion des points d'eau qui seront formés, sensibilisés et responsabilisés	
Résultats attendus	Indicateurs de suivi
R1 : Les abreuvoirs collectifs pour l'alimentation des animaux pendant les périodes sèches sont construits	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'abreuvoirs créés et fonctionnels - Taux de recouvrement par communes riveraines
R2 : Les comités locaux de gestion de ces points d'eau sont formés et sensibilisés sur la gestion des points d'eau	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre de comités locaux formés et sensibilisés sur la gestion des points d'eau
OS2 : Création de banques à aliments pour le bétail et le stockage des résidus des récoltes	
Activités	
A1 : Appui aux installations de parcelles fourragères.	
A2 : Information et sensibilisation des éleveurs sur l'importance du développement des espèces fourragères.	
A3 : Renforcement des capacités des éleveurs sur les modes de conservation des résidus des récoltes	
Résultats	Indicateurs
R1 : Les parcelles de fourrages sont installées	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éleveurs/groupe ayant mis sur pied une parcelle fourragère - Superficies des parcelles de fourrages installées - Production d'intrants pour l'alimentation des animaux
R2 : Les éleveurs sont sensibilisés sur l'importance du développement des espèces fourragères	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éleveurs sensibilisés

R3 : Les capacités des éleveurs sont améliorées sur les techniques culturales et les modes de conservation	<ul style="list-style-type: none"> - Nombre d'éleveurs identifiés et formés sur les modes de conservation des résidus des récoltes - Nombre de magasins de stockage des résidus des récoltes
Arrangement institutionnel	
<p>Le projet sera exécuté sous l'égide de l'organe de gestion du WAP en collaboration avec le comité national de coordination, les gestionnaires de la RBP, les services techniques déconcentrés de l'élevage, les communes et les partenaires techniques et financiers.</p>	
Mécanismes de suivi-évaluation	
<p>Mécanismes de suivi-évaluation :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Enquêtes annuelles • Missions de terrain • Publication de rapport • Mise en place d'un dispositif de suivi et d'évaluation : au niveau local (le comité villageois de développement et les gestionnaires de la RBP) et au niveau communal (le comité communal de développement). Par ailleurs, les prestataires de services (ONG, associations, services techniques) appuieront les populations bénéficiaires dans l'exécution du projet 	
Risques pouvant entraver la mise en œuvre du projet	
<ul style="list-style-type: none"> • Retard dans le financement • Retard dans le décaissement des fonds 	
Durée et Calendrier	Cinq (05) ans
Budget et source de financement	800 000 USD

Références Bibliographiques

OSS, 2018. Rapport analyse et évaluation de la vulnérabilité de la population et des écosystèmes face au changement climatique dans la gestion concertée des parcs de l'entente du complexe transfrontalier WAP. Tunis.

OSS, 2020. Projet AdaptWAP « Intégration des mesures d'adaptation au changement climatique dans la gestion concertée du complexe transfrontalier WAP ». Adaptation Fund Tunis.

OSS, 2022. Plan d'adaptation au Changement Climatique du Complexe Transfrontalier W-ARLY-PENDJARI (PACC - WAP). Tunis.

République du Bénin (2015). Plan d'Aménagement et de Gestion de la Réserve de Biosphère transfrontalière du W Bénin.



INTEGRATION DES MESURES D'ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE DANS LA
GESTION CONCERTÉE DU COMPLEXE TRANSFRONTALIER W-ARLY-PENDJARI-WAP

ANNEXE TECHNIQUE

INTÉGRATION DE LA DIMENSION « CHANGEMENT CLIMATIQUE »
DANS LA RÉSERVE DE BIOSPHÈRE TRANSFRONTALIÈRE W,
BURKINA FASO



Boulevard du Leader Yasser Arafat
BP 31, 1080 Tunis Carthage - Tunisie
Tél. : +216 71 206 633/634
Fax : +216 71 206 636

@OSS_Comms 
@osscommunity 
@company/osscommunity 
www.oss-online.org 

